Les policiers protestent en France depuis le placement en détention provisoire d'un de leurs collègues à Marseille, un policier soupçonné d'avoir roué de coup un jeune homme pendant les émeutes début juillet.

Alors de plus en plus de commissariat tournent actuellement au ralenti et des policiers se mettent donc en service minimum.

Mais alors pourquoi un tel mouvement est-il légal ? Peut-on parler de grève des policiers en France ? On va voir ce qu'il en est réellement.

Salut c'est Hugo, j'espère que vous allez bien.

On est donc partis ensemble pour une nouvelle plongée dans l'actualité en une dizaine de minutes.

Alors déjà comment est-ce que tout cela a débuté ? Tout remonte à la nuit du 1er au 2 juillet 2023 en plein pendant les émeutes suite à la mort de Naël tuée par un policier fin juin.

Pendant cette nuit-là, Eddie, un jeune homme de 21 ans qui affirme aujourd'hui qu'il ne participe pas aux émeutes, explique avoir été passé à Tabac à Marseille par plusieurs policiers de la BAC qui est donc la brigade anti-criminalité et ce, après avoir reçu un tir de LBD dans l'attente.

Suite à ça, le jeune homme a été plusieurs jours dans le coma et aujourd'hui, son avocat affirme qu'il pourrait perdre l'usage d'un de ses yeux.

Ce 20 juillet, il y a donc quelques jours, quatre policiers ont donc été mis en examen pour violence en réunion par personne dépositaire de l'autorité avec usage ou menace d'une arme.

Un policier a été placé en détention provisoire, il est donc emprisonné le temps d'être jugé, ce qui a provoqué donc la colère de certains policiers qui estiment anormal qu'un policier soit derrière les barreaux avant son procès.

Ce mouvement de contestation a donc débuté à Marseille, il s'est rapidement étendu à d'autres villes comme Toulon, Avignon ou encore Nice et certains endroits en région parisienne.

Pour ces policiers donc, avant un éventuel procès, un policier n'a pas sa place en prison.

Ceci avait déjà été le cas il y a quelques semaines avec le policier qui avait tiré sur Naël et qui avait donc été placé en détention provisoire en attendant aujourd'hui son procès.

Alors est-ce qu'on peut dire que les policiers sont en grève ? Eh bien pas vraiment, en fait les policiers n'ont pas le droit de faire grève et ce afin de toujours assurer en théorie la sécurité en France.

Et donc vu que les policiers n'ont pas le droit de faire grève, ils ont décidé d'apporter finalement le soutien et un soutien à leurs collègues autrement.

Ça a pris la forme d'une cagnotte pour les familles des quatre policiers pour je cite compenser leur perte de salaire durant le temps de l'instruction.

Cette cagnotte a permis de récolter plus de 40 000 euros et elle a finalement été momentanément fermée ce dimanche après des signalements.

L'autre façon et celle dont on entend beaucoup parler en ce moment, l'autre façon

trouvée par les policiers de soutenir leurs collègues, c'est de se voir prescrire des arrêts maladies.

En effet, selon le parisien ces derniers jours, au moins 450 policiers auraient obtenu comme ça des arrêts maladies dans les bouches du Rhône, qui est donc le département où on retrouve Marseille, et 400 arrêts concerneraient justement la ville de Marseille, souvent pour je cite des états d'anxiété chroniques, autrement dit donc ces arrêts maladies fournis par des médecins pour justifier un arrêt de travail sans pour autant donc officiellement faire grève.

Bon mais la troisième manière trouvée par les policiers pour protester c'est de se mettre en 562, c'est ce qu'indique notamment le syndicat unité C.G.P. CFO qui a appelé à le faire.

Alors à quoi correspond ce code 562 ? En fait c'est un élément qui figure en fait dans le système informatisé des commissariats pour prévenir en fait que le policier n'assurera désormais que des missions urgentes.

Alors concrètement ce que ça veut dire c'est que les agents qui se mettent en quelque sorte en 562 se mettent en service minimum, ils ne font pas ou alors très peu de patrouille, ils ne prennent plus d'initiative, ils n'interviennent que s'ils sont appelés pour une mission jugée essentielle par exemple en cas de danger immédiat d'une personne, en cas d'agression ou autre, ça permet donc aux policiers de faire le strict minimum. Là dessus les syndicats de police assurent que le mouvement avec ce code là est suivi mais aucun chiffre précis n'a été donné aujourd'hui donc c'est très dur de savoir en fait l'ampleur de ce mouvement.

Alors vous le compris du côté de beaucoup de syndicats de police que ce soit Alliance police, l'UNSA police et bien on affirme que cette détention d'un policier en attente d'un procès était je cite une décision incompréhensible, par ailleurs Frédéric Vaud qui est le directeur général de la police nationale a estimé dans une interview au journal Le Parisien, je cite qu'avant un éventuel procès un policier n'a pas sa place en prison et ce même s'il a pu commettre des fautes ou des erreurs graves dans le cadre de son travail.

Ça c'est donc du côté d'un certain nombre de policiers, maintenant vous l'avez compris des élus de l'opposition ou encore du monde judiciaire ont rapidement condamné les propos qui ont été tenus par le directeur de la police nationale.

Par exemple les deux principaux syndicats de magistrats ont jugé gravissime de telles propos.

La présidente du syndicat de la magistrature interrogée par l'AFP a rappelé je cite qu'il y a un principe fondamental dans une démocratie, la loi est la même pour tous. Du côté des partis de gauche en France, le parti socialiste, Européco-Église Leverre ou encore la France insoumise ont rédigé un commun dans lequel on peut lire je cite que cette prise de position de la plus haute autorité policière est extrêmement grave et inquiétante.

Enfin du côté du gouvernement ou plutôt de l'exécutif, dans une interview qui a été accordée ce lundi à TF1 et France 2, Emmanuel Macron a réagi pour la première fois à la colère des policiers en disant comprendre leur émotion mais il a aussi rappelé

que je cite nul en République n'est au-dessus de la loi.

Pour autant selon LCI et TF1, l'entourage du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a affirmé la confiance du ministre en Frédéric Vaud qui est donc le directeur de la police nationale.

Du coup évidemment je vous tiens au courant de ce qu'il en est et si ce mouvement prend de l'ampleur, je laisse la parole à Blanche et je reviens juste après.

Merci Hugo et salut tout le monde, on commence avec une première actue.

La Tunisie et l'Algérie font actuellement face à d'importantes canicules.

A Tunis, la capitale de la Tunisie, la température est montée jusqu'à 49 degrés à l'ombre ce jeudi et les autorités algériennes s'attendent à des pics à 48 degrés dans le pays dans les prochains jours.

D'ailleurs en Algérie, au moins 34 personnes dont 10 militaires sont mortes dans de violents incendies qui ont commencé ce week-end qui sont toujours en cours.

En fait avec le réchauffement climatique, les canicules sont plus fréquentes et plus intense et assèchent la végétation qui est du coup plus vulnérable et propice au départ de feu.

Et vu qu'on parle de feu, en Grèce, un avion bombardier d'eau avec au moins 2 personnes à son bord s'est écrasé ce mardi après-midi alors qu'il tentait d'éteindre un incendie de forêt dans le sud de l'île de B.

Il s'agit d'un avion des pompiers grecs.

D'ailleurs selon une nouvelle étude du World Weather Attribution, les vagues de chaleur dans l'hémisphère nord auraient été presque impossibles sans le réchauffement climatique d'origine humaine.

L'étude affirme aussi que ces vagues de chaleur ne sont plus rares, elles sont attendues en moyenne une fois tous les 15 ans en Amérique du Nord, une fois tous les 10 ans en Europe et une fois tous les 5 ans en Chine.

Deuxième actu, en Afghanistan, des milliers de salons de beauté ont dû fermer définitivement ce mardi.

C'est parti des derniers lieux autorisés aux femmes dans le pays.

Cette mesure, elle fait suite à une décision prise il y a un mois par les talibans, le groupe islamiste armé au pouvoir depuis deux ans en Afghanistan.

En gros, depuis 2021, les talibans ont exclu les femmes de la plupart des établissements d'enseignements secondaires, des universités et des administrations publiques.

Elles n'ont plus le droit d'entrer dans les parcs, des jardins, des salles de sport et des bains publics et sont obligées de se couvrir intégralement quand elles sortent de chez elles.

Alors ils ont justifié cette fermeture en disant que c'est une charge trop lourde pour les familles pauvres et que certaines prestations proposées par ces salons ne respectent pas la loi islamique comme le maquillage pour les ablutions avant la prière par exemple.

Il faut savoir qu'il y a actuellement 12 000 salons de beauté dans le pays, ce qui veut dire que 60 000 femmes vont perdre leurs sources de revue.

Troisième actu, en France, ça concerne la grève de la rédaction du journal du dimanche, un journal important dans la presse politique qui est réputée plutôt conservateur et proche

du gouvernement actuel.

Et bien après un mois de grève, le groupe Lagardère, propriétaire du journal, a mis fin aux négociations avec la société des journalistes et a décidé que Geoffroy Lejeune, l'ancien directeur du magazine d'extrême droite Valeurs Actuelles, prendrait bien la direction de la rédaction à partir du 1er route.

En fait, les journalistes du JDD s'opposent à son arrivée, lui qui a notamment soutenu le candidat d'extrême droite Éric Zemmour à la présidentielle, estimant qu'il est trop extrême et que ses valeurs sont en contradiction totale avec celle du JDD. Alors malgré cette annonce de Lagardère, la rédaction du JDD a voté ce mardi matin à 98% pour la reconduction du mouvement de grève et elle se prononcera ce mercredi sur la suite du mouvement.

Quatrième actu, le panda géant Yuan Meng, qui appartient à la Chine mais qui vit dans le zoo de Beauval dans le Loire-et-Cher, va être rapatrié afin d'être présenté à une femelle pour se reproduire.

En fait, Yuan Meng est né en France dans le cadre du programme international de diplomatie du panda, mis en place par la Chine, qui permet au pays de sceller ou d'améliorer ses relations diplomatiques avec d'autres pays.

Plus de 22 zoos dans le monde ont un ou plusieurs pandas prêtés par la Chine et tous les ans, les zoos doivent payer une redevance annuelle d'un million d'euros pour chaque couple de panda qu'ils possèdent.

Alors il reste encore 4 pandas géants aux zoos de Beauval, les parents de Yuan Meng mais aussi ses sœurs qui repartiront en Chine dans 2 ans.

Cinquième actu, Emmanuel Macron a estimé ce mardi lors d'un déplacement en Nouvelle-Calédonie que son ancien premier ministre Édouard Philippe, l'actuelle mère du Havre, pourrait je cite prendre le relais lors de la présidentielle de 2027.

Alors c'était pas une prise de parole préparée ni officielle, il en fait répondu à un monsieur lors d'un bain de foule à Nouméa qui lui disait que peut-être Édouard Philippe le remplacerait en 2027.

Mais alors que dit le principal concerné ? Alors Édouard Philippe avait été interrogé par BFM TV en février 2023 sur ce sujet et il avait déclaré qu'il préparait quelque chose sans confirmer pour autant qu'il s'agissait d'une candidature à la présidentielle. En tout cas il n'est pas le seul successeur possible d'Emmanuel Macron, les nombres de Gérald Darmanin, Bruno Le Maire ou encore Jean Castex sont régulièrement cités. Sixième actu, le club de foot du Paris Saint-Germain a accepté une offre de transfert pour son joueur Kylian Mbappé, un club d'Arabie Saoudite, le club d'Al-Hilal qui pourrait offrir plus de 300 millions d'euros pour recruter l'attaquant parisien, ce qui en ferait le joueur le plus cher de l'histoire.

Cet offre fait suite à la décision du PSG de ne pas convier Kylian Mbappé au stage de rentrer qui a lieu au Japon.

Je ne vais pas tout vous détailler mais le PSG souhaite le vendre dès cet été pour éviter qu'il parte gratuitement l'année suivante.

Plusieurs clubs se sont donc positionnés sur le joueur afin de le recruter, dont le club saoudien d'Al-Hilal.

Le transfert n'est pas du tout bouclé, Al-Hilal doit désormais discuter avec Kylian Mbappé, il propose au joueur un contrat de 2 ans avec un salaire de 200 millions d'euros par an, d'après RMC Sports, on vous tiendra informé.

Septième actu, depuis ce vendredi au Luxembourg, les habitants peuvent faire pousser légalement leur propre cannabis dans leur jardin pour leur consommation personnelle.

Alors il y a quand même quelques conditions à respecter, les résidents de plus de 18 ans sont autorisés à cultiver au maximum 4 plans de cannabis, exclusivement à partir de semences et ne doivent pas être visibles depuis la voie publique.

Le Luxembourg rejoint ainsi le Canada, l'Huruguay, le Mexique et 11 États américains qui ont décidé de dépénaliser la consommation de cannabis à usage récréatif.

En Europe, seuls l'Espagne et les Pays-Bas autorisent la production à usage récréatif.

En fin dernier actuel, c'est une bonne nouvelle.

La SNCF a mis de nouveau en vente ce mardi près de 40 000 billets de TER à 1€ dans la région des Hauts-de-France pour des voyages entre le 1er et le 27 août.

Il s'agit des billets qui n'avaient pas été vendus lors d'une opération similaire mise en place fin juin.

Alors parmi les destinations concernées, Calais, Boulogne-sur-Mer, La Bête-Somme, Beauvais, Arras ou encore Sainte-Aumère, bref, il y en a pour tous les goûts.

Voilà, c'est la fin de ce résumé de l'actualité du jour.

Évidemment, pensez à vous abonner pour ne pas rater le suivant.

Quelle que soit d'ailleurs l'application que vous utilisez pour m'écouter.

Rendez-vous aussi sur YouTube ou encore sur Instagram pour d'autres contenus d'actualité exclusifs.

Vous le savez, le nom des comptes, c'est Hugo Descript.

Écoutez, je crois que j'ai tout dit.

Prenez soin de vous et on se dit à très vite.